

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département du Pas-de-Calais
Arrondissement d'Arras
Canton d'Arras Nord

n°2023/12/88

Date de convocation L'an deux mil vingt trois
11 décembre 2023 le **LUNDI 18 DECEMBRE 2023** à 18 Heures 00
le **CONSEIL MUNICIPAL**, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la
présidence de Monsieur Alain CAYET, Maire.

Date d'affichage
12 décembre 2023

Nombre de conseillers **Étaient présents :**
Exercice : 26 Monsieur Alain CAYET – Monsieur Guy BRAS – Madame Marie-Antoinette DESHORTIES –
Présents : 18 Monsieur Jean-Pierre CHARTREZ – Madame Anne-Caroline RATAJCZAK –
Votants : 19 Monsieur Stéphane FOURNIER – Madame Ghislaine VALENTE – Monsieur Marc SERRA –
Madame Sophie LOPEZ – Monsieur Fouad AJARRAY – Madame Yveline LOURDEL –
Monsieur Yves RAOULT – Madame Micheline LAURENT – Madame Martine DUQUESNOY –
Monsieur Patrick BRUGUET – Madame Astrid SAVARY – Madame Corinne DOLLE –
Monsieur Olivier QUIGNON

Excusés :

Madame Christelle LEBAS qui donne procuration à Monsieur Stéphane FOURNIER
Madame Chantal DECOCQ
Monsieur Philippe LEFEBVRE
Madame Audrey TISON
Monsieur Jean-Claude NOEL
Monsieur Thierry IMBERT
Monsieur Hubert CHIVET
Madame Sandrine SERGEANT

AU **Secrétaire de séance :**
Madame Micheline LAURENT

Objet : Demande de subvention contrat de ville 2024

Monsieur le Maire rappelle que :

Par délibération en date du 24 novembre 2014, le Conseil Municipal a adopté le principe de la mise en œuvre du "contrat de ville" projet de développement social, économique et urbain pour le quartier "Chanteclair" précédemment dénommé "Nouvelles Résidences".

Le Contrat de ville est la traduction d'un projet global et intégré donnant de la cohérence à l'ensemble des outils qui visent l'amélioration de la situation du quartier politique de la ville et de ses habitants.

Chaque année, des actions peuvent être mises en place pour répondre au projet de développement social urbain du territoire. Ces actions sont engagées sur 3 enjeux majeurs :

L'enjeu 1 : L'accompagnement des parcours individuels
L'enjeu 2 : L'amélioration de la qualité de vie, du cadre de vie, et de l'attractivité du territoire.
L'enjeu 3 : Le renforcement de l'égalité des chances et des territoires.

Les actions proposées ci-dessous sont soumises à l'approbation des services instructeurs des partenaires du Contrat de Ville. Leur déclinaison sera contrainte par les moyens financiers de la ville qui seront adoptés lors du vote du budget 2024.

Les thématiques poursuivies sont la mixité sociale, l'éducation, la culture, le lien social, la citoyenneté (les valeurs de la République) et la participation à la vie publique, l'emploi, l'habitat, la prévention-sécurité ou la santé.

Les actions déposées sur la plateforme de l'Etat sont les suivantes :

1- PASSEZ A L'ACTION, DIRECTION CHANTECLAIR

Descriptif :

- Créer un espace convivial ouvert à tous les habitants, de façon régulière au sein du Centre Social
- Développer les liens sociaux entre les habitants
- Poursuivre la dynamique de projet enclenchée avec les habitants et les partenaires.
- Libérer la parole des habitants
- Lutter contre les inégalités
- Lutter contre l'isolement
- Promouvoir les actions portées par les habitants
- Prendre en compte les envies, les besoins et les idées des habitants tout en guidant leurs propositions d'action vers la promotion de la santé, de l'éducation, des pratiques sportives
- Accompagner les familles monoparentales

Budget total : 31 970€

Demande de subvention au titre du contrat de ville : 9 000€

2- K'FE DES AGES

Descriptif :

Il est ici ciblé un bien-être collectif, des échanges et un épanouissement des seniors. Dans le quartier, il n'existe pas d'équivalent à la " K'FET" carrefour de rencontres des jeunes. C'est ainsi que plusieurs personnes ont exprimé le souhait de disposer d'un lieu ouvert à tous, un ou plusieurs après-midi de la semaine, en soirée ou le week-end permettant de se rencontrer, s'exprimer, dialoguer librement, partager ses interrogations et ses difficultés dans un climat de détente et de convivialité sans inscription préalable. Un lieu où ils se sentiraient chez eux. Animé et organisé par le soin d'une poignée de seniors motivés par la solidarité.

En ce lieu, ils doivent y trouver des jeux, une télévision, un mobilier adapté, pouvoir prendre une boisson, déguster une pâtisserie, inviter un intervenant à discourir, prévoir une fête - loto, thé dansant, anniversaire, envisager une sortie culturelle à moindre coût.

Ce café des âges peut être un lieu prétexte à une orientation vers des activités avec un accompagnement social individualisé où l'activité est un prétexte ou un outil d'intégration. Ce café des âges peut être une phase de re-socialisation pouvant conduire vers des temps de récréation artistique, des ateliers de cuisine, de préservations physiques, des actions d'information santé, des sorties, des temps meublés de jeux de sociétés... ou simplement ne rien faire du tout juste le plaisir du café des âges.

Budget total : 15 464€

Demande de subvention au titre du contrat de ville : 6 000€

3- AGIR ENSEMBLE

Description :

Ayant reçu une approbation générale sur les projets d'animation de l'an passé, nous renouvelons la prise d'initiative des habitants dans la mise en œuvre, la coordination et la mise en action d'un programme culturel défini ensemble.

Avec l'aide de notre service culturel, nous allons agir en coopération avec les habitants afin d'étoffer une programmation d'activités issue de ce collectif devenu référent.

Réfléchir, créer, enrichir et développer des actions culturelles et ludiques seront notre fils d'Ariane. Agissant ensemble, avec le savoir-faire et les envies dans la mesure du possible de chacun, nous poursuivrons ce partenariat social mêlant hommes et femmes, jeunes et seniors dans une politique participative attrayante.

Comme l'an passé des concertations régulières seront établies et un nouveau planning d'animations verra le jour dans la limite du budget alloué.

Intégrant donc idées, savoir-faire et prise de décisions et de fonctions de chacun dans la préparation des actions, nous renouvelerons une variété de projet... Séances de cinéma sur grand écran suivies de collation, semaines ou soirées à thème spécifique, activités sportives ou de bien-être, concert et visites de musée, sorties théâtre ou de loisirs, après-midis dansants de convivialité...

Certaines actions seront donc renouvelées, voire multipliées vu la demande et l'attrait qu'elles ont connues l'an dernier. Des personnes n'ayant pas pu participer à ces animations limitées dans leur jauge verront donc leurs souhaits se réaliser cette année.

Budget total : 49 207€

Demande de subvention au titre du contrat de ville : 12 000€

4- LIRE EN S'AMUSANT, DECOUVRIR EN SE PASSIONNANT...

Description :

Afin de stimuler encore plus notre public à l'univers du livre et entrer en cohésion avec le Parcours d'Éducation Artistique et Culturel de nos écoles pour cette année 2024, nous axerons notre animation sur toutes formes d'expression ayant comme source l'écriture avec un paramètre nouveau lors de cette année qui se profile : Le symbolisme sportif de l'olympisme.

Paris olympique cette année ne sera donc pas oublié.

Des résidences d'artistes, ferment indispensable à toutes animations livresques et graphiques seront proposées.

Conteurs, auteurs et illustrateurs seront accueillis toute l'année.

Des ateliers créatifs de graphie, œuvres communes et ludiques seront valorisés. Escape games littéraires, olympiade de la lecture, spectacles interactifs, initiation à la sérigraphie et calligraphie, accroissement des lectures de contes théâtralisées, seront ainsi intégrés à notre dispositif.

Les activités autour du livre offrent la possibilité de découvrir, de comprendre, d'imaginer et de se projeter. Elle favorise l'épanouissement individuel et le lien social tout en contribuant par une féerie, un divertissement visuel et auditif, à s'échapper vers un monde imaginaire apporté par le support livre.

Ainsi nous voudrions donner un sens à ces lectures, faire de ceux-ci un sport, un jeu !

Transmettre le plaisir de lire tel le témoin d'un relais athlétique dont les sportifs seraient lecteurs.

Ce nouveau projet culturel deviendrait donc dans son originalité et son caractère intrinsèquement valorisant un fer de lance à notre politique éducative et didactique menait depuis plusieurs années.

Budget total : 34 720€

Demande de subvention au titre du contrat de ville : 12 000€

5- CREATION ET SAVOIR FAIRE

Descriptif :

Pour de multiples raisons, les habitants de notre quartier ont beaucoup de difficultés à intégrer un collectif de pratiques créatrices. Notre service culturel désire donc s'atteler, à inciter, proposer et donner envie à ce public d'accéder à des loisirs de ce genre. Sur un principe d'égalité, hommes et femmes, enfants et adultes, seraient ciblés afin d'offrir des animations attrayantes pour personnes seules, familles ou couples désirant s'ouvrir à une pratique facile et adaptée à la création. Pour les plus frileux à passer le cap d'un savoir-faire créatif lors d'ateliers, des spectacles artistiques seront programmés pour enfants, familles, sans oublier les seniors attirés par ce regroupement social qui les pousse à s'y intéresser.

Ces spectacles seraient ainsi le pendant à une ouverture d'esprit afin d'encourager, stimuler et inviter ces habitants à poursuivre une démarche sociale et conviviale vers une pratique créatrice par des échanges - rencontres lors d'ateliers programmés.

La fabrication d'objets décoratifs sur des thématiques particulières semble intéresser déjà un certain nombre de personnes. Des organisations originales verraient aussi le jour comme le regroupement de mamans pendant que les enfants participent aux ateliers, voire même ateliers en duo avec les jeunes entre-deux et adultes en complexifiant l'œuvre proposée.

Une sorte de défi novateur et imaginatif qui pousserait petits et grands à se valoriser, à partager un moment convivial et à intégrer un plaisir de faire dans une bonne humeur collective.

Budget total : 38 063€

Demande de subvention au titre du contrat de ville : 10 000€

6- ACTION JEUNES

Descriptif :

Accroître la diversité de la participation :

Atteindre une représentation plus complète des jeunes, en particulier de ceux qui ne sont pas encore impliqués, pour favoriser un environnement inclusif.

Renforcer l'initiative des jeunes :

Développer des programmes et des activités qui encouragent activement les jeunes à prendre des initiatives, favorisant ainsi leur autonomie et leur engagement.

Promouvoir la découverte d'activités culturelles et artistiques :

Encourager les jeunes à explorer et participer à des activités culturelles et artistiques, favorisant ainsi leur épanouissement personnel et leur créativité.

Accroître l'implication des jeunes dans la vie de la commune :

Etablir des initiatives visant à intégrer activement les jeunes dans les projets de la commune, renforçant ainsi leur sentiment d'appartenance et leur contribution à la vie locale.

Etablir un programme collaboratif :

Concevoir et mettre en place un programme inclusif, co-créé avec les jeunes, englobant diverses activités.

Cela permet de fournir une dynamique qui reflète leurs aspirations, encourage la participation active, et favorise le développement personnel tout en renforçant le tissu social au sein du groupe de jeunes.

Budget total : 21 153€

Demande de subvention au titre du contrat de ville : 10 000€

Suite à l'appel à projets pour 2024, il vous est proposé :

- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter des subventions au titre du contrat de ville pour un montant total de 59 000€
- d'adopter le principe du dépôt des dossiers de demandes de subventions visant la mise en œuvre des actions projetées dans le cadre du Contrat de Ville 2024, sous réserve de leur recevabilité et des possibilités financières de la commune.
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces administratives et financières nécessaires à la bonne organisation et à l'exécution de ces demandes de financement.

Après délibération, le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, les propositions de Monsieur le Maire.

Certifié exécutoire
Transmis en préfecture
Saint Nicolas Lez Arras,
Le 19 décembre 2023

Le Maire,
Alain CAYET.



A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Alain Cayet", written over the printed name.